

**L'ALLIANCE PUBLIC-PRIVÉ POUR L'ENVIRONNEMENT (APPE),
UNE INITIATIVE NOVATRICE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ENTREPRISE , 24.6.08 Hôtel RIU IMPERIAL MARHABA - Sousse**

Appuyée par la Coopération Technique Allemande (GTZ)/ 01.7.07 - 30.6.08

Résultats des Activités APPE/ Groupes de travail thématiques Sousse, 24.6.08

Mme Amel Aouij –Mrad
Consultante en Droit tunisien de l'environnement
GTZ

Aperçu

- **La réglementation environnementale tunisienne, Contribution de l'APPE**
- **Résultats des Ateliers APPE**
 - Les Groupes de Travail

La réglementation environnementale tunisienne, Contribution de l'APPE

- **Sens et importance de la réglementation. Contraignante et sanctionnée.**
- **Multiplicité des domaines touchés par la réglementation environnementale, inhérente au terme même d'«environnement»**
- **Industrie : champ d'application privilégié de cette réglementation**
- **Lien étroit avec pollutions et nuisances et avec le développement économique**

La réglementation environnementale tunisienne, Contribution de l'APPE

- Elle est multiforme, contraignante , innovante et SURTOUT elle est mal connue
- L'APPE permet de passer d'une réglementation mal appréhendée et subie à une réglementation maîtrisée et bien utilisée (au profit de l'industriel et de la protection de l'environnement)
- L'APPE permet une mise à plat des problèmes et une mise en rapport avec les textes applicables.

La réglementation environnementale tunisienne, Contribution de l'APPE

A travers la mise en contact des acteurs clés de l'environnement industriel et du fait que la réglementation soit multiforme, contraignante et SURTOUT mal connue, l'APPE permet:

- Une meilleure connaissance et informations mutuelles. L'instauration d'un dialogue instauré autour du juridique
- De dégager une méthode d'interprétation et d'application commune
- La focalisation sur les problèmes importants (conséquences négatives marquées/ généralité/entraves de taille...)
- La compréhension des difficultés et des divergences de compréhension et d'interprétation des textes

Résultats

Groupe de travail 1 / Elaboration d'un manuel de management

- L'organisation interne est définie

Groupe de travail 3 / Communication

- Les vecteurs de communications, tels que Chartre graphique, Dépliants, Affiches, Portail web, ... ont été conçus et produits

Résultats

Groupe de travail 2 / Promotion du management des ZI, vision institutionnelle des GMG :

- **APPE a permis de faire le point sur la situation réelle des GMG par rapport à la problématique du partenariat;**
- **Elle a également permis de dégager les véritables problèmes d'organisation et de fonctionnement des GMG;**
- **Elle a surtout permis d'en dégager pour l'avenir une vision promotionnelle, organisationnelle et opérationnelle**

Résultats

Groupe de travail 2 / Promotion du management des ZI, vision institutionnelle des GMG

RECOMMANDATIONS DEGAGEES(1):

- Initier l'élaboration d'une base de données juridiques permettant aux responsables des GMG de connaître leurs droits et obligations afin de faciliter l'appréhension de leurs différentes tâches. Cette base serait complétée par une liste de contacts utiles pour ces mêmes responsables, c'est-à-dire des personnes ressources au sein de chaque administration et établissement public.
- Œuvrer pour une compréhension commune des différents textes qui posent problème dans le fonctionnement des GMG.

Résultats

Groupe de travail 2 / Promotion du management des ZI, vision institutionnelle des GMG

RECOMMANDATIONS DEGAGEES (2):

- Sensibiliser les industriels des ZI au rôle de leur GMG
- Capitaliser le rôle des institutions existantes, notamment les fédérations sectorielles (UTICA) et les communes
- Optimiser le rôle des GMG au regard du développement durable
- Impulser l'action des GMG afin qu'ils acquièrent davantage de valeur aux yeux des industriels.
- Mettre en valeur les GMG en tant qu'entités managériales des ZI

Résultats

Groupe de travail 4 / Promotion d'un processus de concertation Public- Privé sur les exigences réglementaires environnementales

Suite aux travaux des ateliers, 3 problématiques ont été soulevées :

1. La méconnaissance de la réglementation environnementale :
 - ✓ L'entreprise est dans l'obligation de se conformer aux normes environnementales
 - ✓ L'implication du secteur privé dans l'élaboration des textes est nécessaire
 - ✓ En cas de problème d'application d'un texte, l'industriel devrait remonter son souci à sa fédération
 - ✓ Il faudrait intégrer le secteur privé en tant qu'acteur

Résultats

- 2. Problème des rejets hydriques industriels :
 - ✓ Exploitation des stations de traitement de rejets industriels doit se faire par un personnel qualifié
 - ✓ Projet de station grappée privée à proximité des stations de l'ONAS
 - ✓ Projet de stations mobiles privées
- 3. La complémentarité des organes de contrôle :
 - ✓ Le rôle de chaque acteur doit être connu par toutes parties concernées
 - ✓ L'industriel doit prendre en compte les mesures contenues dans son dossier d'Etude d'Impact pour l'Environnement
 - ✓ Il faudrait renforcer le rôle de conseiller des différentes agences

Les travaux de ce groupe 4 vont se poursuivre pour approfondir la réflexion et exposer de nouvelles problématiques en vue de répondre aux attentes des entreprises participantes et adhérents.

Résultats

Groupe de travail 5 / Elaboration d'un Projet de Convention de partenariat CITET- Centres Techniques Sectoriels

RESULTATS:

- 1) Définition de 5 axes de partenariat, et leur consistance (tableau suivant)
- 2) La présentation des problématiques vécues, incitant le renforcement de la coopération CTS/CITET , à savoir:
 - Déficit argumentaire (marketing : p.ex. utilisation de pilotes)
 - Manque de compétences techniques / Accompagnement SME
 - Manque de l'exploitation mutuelle des capacités des CTS et du CITET ...
 - Etudes sectorielles (branches sensibles de l'industrie) en vue de décrypter les besoins des entreprises en matière d'environnement.

Axes / Consistance du partenariat CTS/CITET

Axes	Consistance
Etudes	Diagnostic , EIE, Etude énergétique, guides, etc.
Accompagnement	Mise en place des systèmes de management incluant l'Environnement, aider à solutionner les problèmes env. des entreprises, Ecolabel, production propre, etc.
Formation	Renforcement des Capacités des CT pour mieux servir les entreprises sur les aspects environnementaux, Formation des entreprises (spécif. aux CT, Horizontale CT/CITET), etc.
Essai et Analyse	Optimiser le recours aux prestations et expertises des Labo des CT par le CITET Exploiter les capacités des Labo du CITET par les CT dans une vision de complémentarité
Recherche, Innovation, Développement et veille technologique et réglementaire	Appui aux projets de recherche liés aux activités spécifiques des CT. Identification et optimisation du bénéfice des projets et programmes d'incitations d'encouragement et d'assistance aux entreprises. Cadre institutionnel et organisationnel pour le développement des éléments de cet axe.

Résultats

Un projet de convention CITEET-CTS a été finalisé (fin mai 2008) par le GT5 et est mis à disposition par l'APPE (SG) à la DG du CITEET et aux DG des CTS pour avis définitif et validation.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION